Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 27 (1981)

Heft: 10

Anhang: [Nouvelles locales] : Algérie, Liban, Maroc, Casablanca, Tunisie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Sénégal, République du Zaïre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ALGERIE

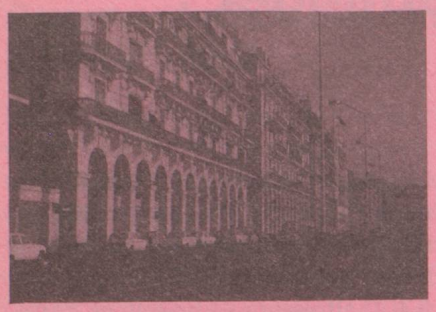

Ambassade, 27, bd Zirout Youcef,
de 9 h à 12 h du dimanche au jeudi,
Boîte postale 482,
Alger-Gare, Algérie.

Nomination

L'Ambassadeur Erik Lang, qui s'était distingué lors de l'affaire des otages américains à Téhéran, représente désormais la Suisse en Algérie.

Genevois d'origine, M. Erik Lang est né dans cette ville en 1930. Il y a fait ses études qui se sont achevées par une licence en droit. Entré au D.F.A.E. en 1959, il fut transféré 3 ans plus tard à Lisbonne puis à Washington. De retour à Berne en 1970, il dirigea d'abord la section de recrutement et de la formation du personnel puis le secrétariat du secrétaire général du D.F.A.E. En 1976, il fut affecté comme premier collaborateur du chef de mission à Rome. Le Conseil fédéral l'a nommé ambassadeur en Iran et en Afghanistan en 1978.

La mission de M. Erik Lang en Iran s'est sérieusement compliquée en novembre 1979 après la prise en otage des diplomates américains par des « étudiants » iraniens. Profitant de ses bonnes relations avec le président Bani Sadr et le ministre des affaires étrangères Ghotbzadeh, M. Lang est rapidement intervenu dans les négociations en vue de la libération des otages. En avril 1980, la Suisse a accepté de représenter les intérêts américains en Iran. Par la suite, notre pays n'a toutefois joué qu'un rôle secondaire dans les tractations entre l'Iran et les Etats-Unis. Après le dénouement de l'affaire, le secrétaire d'Etat Raymond Probst a fait l'éloge de M. Erik Lang, le qualifiant de l'un des meilleurs diplomates de la jeune génération.

A.T.S.

LIBAN

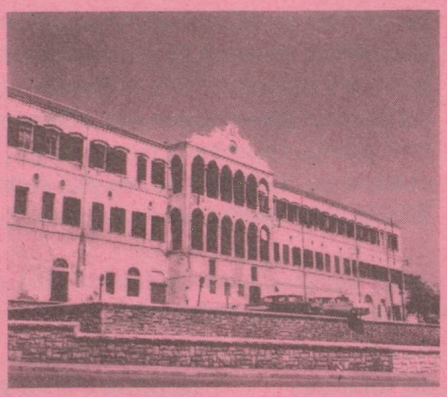

Beyrouth
Ambassade, rue John-Kennedy
Immeuble Achou, case postale
172, Beyrouth,
de 9 h à 12 h,
du lundi au vendredi
Tél.366.390/1

MAROC

Rabat Ambassade de Suisse
Boîte Postale 169
Square de Berkane
(anciennement Conde de Satriano)
Tél. : 246.95 — 310.24
Télex 31 996

Communications officielles

Mutation au Consulat :

M. le vice-consul Bernhard Meyer, chancelier du Consulat ayant été transféré le 31 mai dernier à notre représentation de Bordeaux, le Département fédéral des Affaires étrangères a désigné son successeur en la personne de l'un de ses collaborateurs M. le vice-consul Roger Merz.

Originaire de Beinwil am See/Ag, né à Berne, M. Merz qui est marié, a pris ses fonctions le 15 juin 1981. La Communauté suisse a eu l'occasion de faire la connaissance de M. et Mme Merz à qui elle souhaite la bienvenue au Maroc.

CASABLANCA

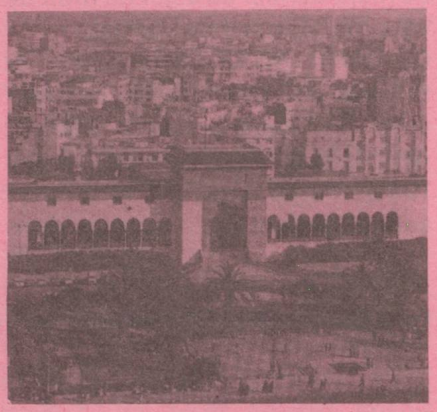

79, Mahaj Al-Hassan At-Tani
(Avenue Hassan 111)
Téléphone 26.02.11-27.02.15
Boîte postale 5

Communications de l'Ambassade

1) Par l'entremise de l'Ambassade deux actions d'aide humanitaire ont pu être réalisées,
   — une livraison de trois tonnes de lait en poudre, don du Gouvernement suisse, au dispensaire Hadj Lebzar Abderrahman à Kénitra, dirigé par le docteur suisse, Florence Joubli-Pfister :
   — 973 kg de médicaments, don de la Croix Rouge Suisse au même dispensaire.
2) Début avril ont eu lieu à Rabat des négociations entre une délégation suisse, sous la direction de M. l'ambassadeur Eric Röthlisberger, délégué aux accords commerciaux, et les autorités marocaines sur l'octroi d'un crédit mixte de F 55'000'000.
3) Lors d'une mission de cartographie géologique dans le Haut Atlas sous la direction du citoyen suisse, M. Michel Monbaron, Dr ès sciences et géologue, d'importants gisements d'ossements de dinosauriens

fossiles ont été découverts. Les fouilles effectuées ont permis de récolter un squelette complet et bien conservé d'un très grand cétiosaure, âgé de 165 millions d'années. Une partie des fossiles a été transportée à Rabat où elles sont préparées par la direction de la géologie, afin de les exposer.

4) Le chancelier de cette ambassade M. Armin Meile, quittera Rabat après 4 ans au mois d'octobre pour reprendre les mêmes fonctions au Consulat de Suisse à Naples. Il sera remplacé à Rabat par M. Wamter Kägi qui vient du Viet-Nam.

5) Selon les dernières statistiques, le nombre des citoyens suisses résidant à Rabat et alentours est de 189 personnes, à savoir une réduction de 97 personnes depuis le 1.1.1978 au 1.1.1981. Quant au total des concitoyens au Maroc, l'état a diminué de 240 personnes et est actuellement de 663 compatriotes.

TUNISIE

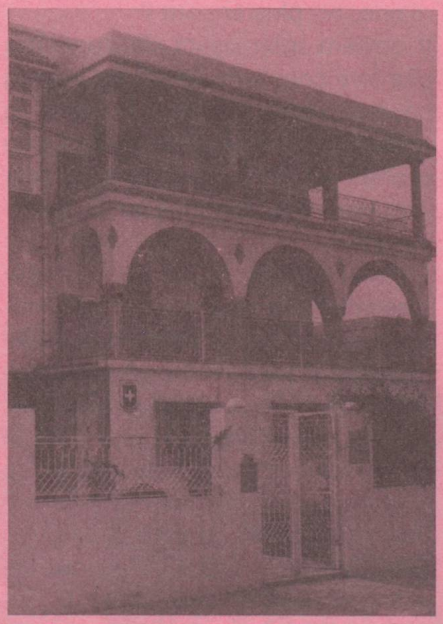

Ambassade de Suisse
1002 — TUNIS Belvédère
Mutuelleville
10, rue Ech-Chenkiti
Tél. : 281.917 — 280.132
Télex 12447

1. Avec l'aide de la Fondation Pro Helvetia, le **Piccolo Teatro di Lugano**, théâtre de marionnettes dirigé par Michel Poletti, a effectué du 19 au 26 juillet 1981 une tournée en Tunisie. Il a représenté, avec beaucoup de succès, la pièce « Mandragora » à Monastir, Hammamet, Tunis et Tabarka.
2. A la mi-juillet 1981, M. Arnold Baltensweiler, président de la Swissair, a effectué une brève visite en Tunisie.
3. Des institutrices et instituteurs tunisiens ont assisté au courant de l'été à la projection du **film suisse « Dis-moi maîtresse »** qui montre les méthodes d'éducation dans les jardins d'enfants genevois.
4. Le 6 août 1981, des **étudiants suisses** suivant des **cours d'arabe** à l'Institut Bourguiba de Tunis ont été reçus par l'Ambassadeur à sa résidence de Carthage.
5. Fin septembre 1981, une **délégation militaire tunisienne** s'est rendue en Suisse pour une visite d'information.
6. Dans le dernier numéro du « Messager Suisse », il était question, à la page 15, d'une soirée de jazz. Ce n'est toutefois pas une soirée de jazz, mais une **soirée de jass** que l'Ambassade se propose d'organiser. Les intéressés voudront bien prendre contact avec la secrétaire de l'Ambassadeur, Mme Salles, téléphone : 28.19.17. ou 28.01.32.

L'Union Suisse communique :

Rallye 1981

Le Rallye a été organisé avec succès, le 24 mai 1981, malgré les premières chaleurs estivales, dans la région du Cap-Bon située dans le nord-est de la Tunisie, particulièrement renommée par ses centres hôtēliers et ses stations balnéaires. 17 voitures ont pu être enregistrées au départ. Le premier prix fut un billet d'avion Tunis-Genève-Tunis et retour pour un couple offert par Swissair Tunis ; d'autres très beaux prix, tels que grill de table, montres, dîners aux restaurants, parties de bowling etc, ont récompensé le courage des sportifs. Une sympathique grillade avec pique-nique a regroupé tous les participants près du barrage Bezirk.

1er Août 1981

L'Union Suisse a invité tous ses membres et leurs familles à assister à un feu « authentique » de premier août. Environ cent personnes ont répondu à l'invitation. Comme l'Aid tombait cette année sur le premier août, de nombreux membres n'ont pu, de ce fait, assister à notre fête nationale. Après l'apéritif offert par notre Ambassadeur et son épouse, l'assemblée a écouté les aimables paroles de notre présidente, de M. l'Ambassadeur et le message du Président de la Confédération, M. Kurt Furgler, suivi de l'hymne national. Des saucisses de veau grillées, des gâteaux au fromage et des boissons ont été distribués. Pour terminer la soirée, les participants se sont réunis autour du feu pour écouter les chansons patriotiques qu'a interprêtées à la flûte notre pasteur. Feux d'artifices, lampions, ambiance et bonne humeur, rien ne manquait à la fête !

CAMEROUN

Ambassade, B.P. 1169,
Villa Zogo-Massy, route du Mont-Fébé, Quartier Bastos.

Réception :
lundi à vendredi de 8 h à 12 h
et de 14 h 30 à 16 h
jeudi de 8 h à 12 h après-midi fermé.

VK 30, Andohalo, Tananarive
Tél. : 246.66.

Pour nos compatriotes au Gabon

Consul de Suisse à titre honoraire :
M. Eric Etter
adresse : c/o SOGEC
B.P. 305 — **Libreville**

OUGANDA

Consulate of Switzerland
P.O. Box 4886
Kampala
Téléphone 51455

COTE-D'IVOIRE

Abidjan
AMBASSADE
Immeuble Les Arcades,
Rue Franchet d'Espérey
(de 8 h à 12 h du lundi au vendredi)
Boîte postale 1914, Abidjan

Un spectacle suisse en Côte d'Ivoire

Un dialogue ouvert dans la rue

Le Théâtre pour enfants de Lausanne (T.P.E.L.) vient de recevoir l'appui de la Fondation Pro Helvetia, pour son projet de tournée en Côte d'Ivoire, en décembre 1981. Pour sortir de la routine habituelle des spectacles, le T.P.E.L. a en effet imaginé d'aller à la rencontre du public ivoirien en créant un jeu théâtral de rue, qui sera donné sur les places gratuitement, à raison d'une à deux représentations par jour, à travers tout le pays.

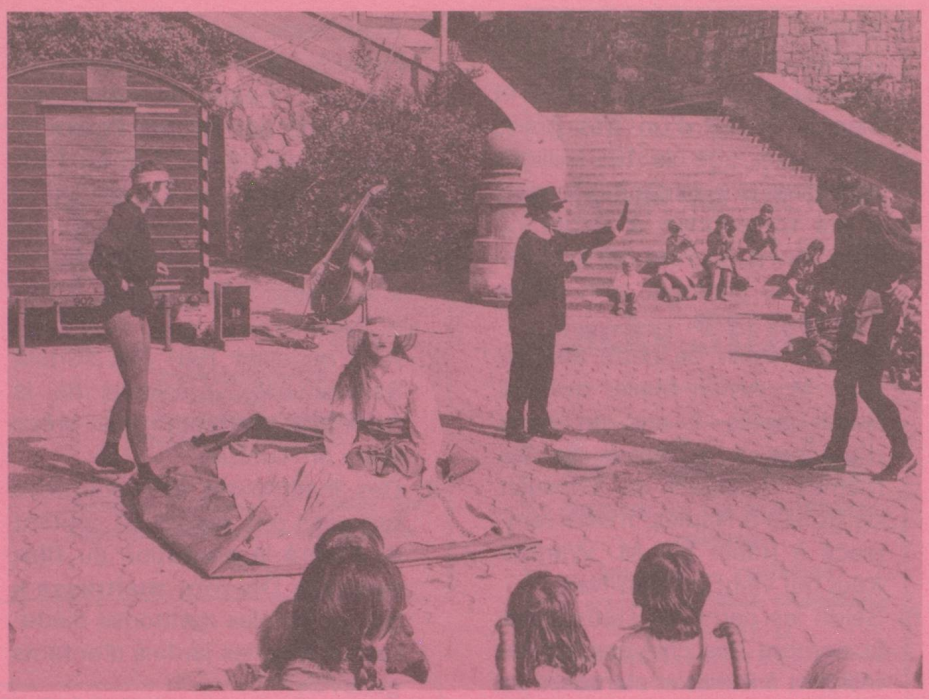

(Photo Marus)

Ouverture du spectacle.
Brioché (avec chapeau) écarte les bateleurs qui viennent s'installer sur la place qu'il occupe.

Le choix s'est porté sur une histoire authentique : au XVIIe siècle, en Suisse romande, un montreur de marionnettes, Brioché, fut interpellé par les autorités, sous prétexte de sorcellerie. On menaça de le brûler sur un bûcher. Il ne dut finalement la vie qu'à la perspicacité d'un militaire qui l'avait reconnu.

Brioché donne son nom au spectacle du T.P.E.L. qui essaie de recréer l'ambiance d'une rue, sans s'attacher à trop de réalisme historique. On y voit Brioché débarquant avec une marionnette géante (qui est une actrice), s'installer et commencer son spectacle. D'autres saltimbanques revendiquent la place. Brioché persiste. Il est souvent dérangé. Un prêtre survient qui le dénonce comme un sorcier.

A ce point du spectacle, le public est appelé à réagir et à décider du sort du marionnettiste. Et la fin est différente suivant les circonstances. Néanmoins, on le devine, Brioché ne sera pas brûlé.

En dehors de cet aspect documentaire, le spectacle vise à exprimer ce qu'est l'animation d'une marionnette (ou le fait de lui donner une âme). Pour Brioché, cette opération revêt un sens magique, et le public se trouve confronté à une question importante : la marionnette est-elle simplement un outil dans ses mains, ou plus encore ?

Il devient intéressant de connaître dès lors comment le public ivoirien captera cette histoire. Et dans la mesure où ce spectacle n'est pas un produit « fermé », les acteurs tireront parti des réactions qu'ils observeront.

Enfin et surtout, le T.P.E.L. compte rassembler le maximum d'informations sur ce qui se passe culturellement en Côte d'Ivoire, et monter à son retour, un spectacle qui traduirait ses observations et cela pour le public suisse : un second volet avec une histoire ivoirienne, appuyé sur une musique de ce pays.

L'organisation d'une telle tournée est soumises à des aléas. Et au moment où nous écrivons ces lignes, tout n'est pas encore résolu. Le T.P.E.L. cherche notamment un bus pour se déplacer plus aisément, d'un coin du pays à l'autre...

Vn.

IMPORTANT

Indiquez à temps votre changement d'adresse à votre représentation diplomatique ou consulaire.

IMMATRICULATION

Indiquez tous changements d'Etat-civil à votre représentant diplomatique ou consulaire.

GUINÉE

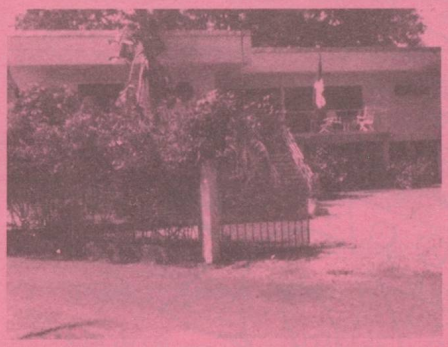

Ambassade de Suisse
Boîte postale 720
Donka
Conakry
Tél. : 46.26.12

MADAGASCAR

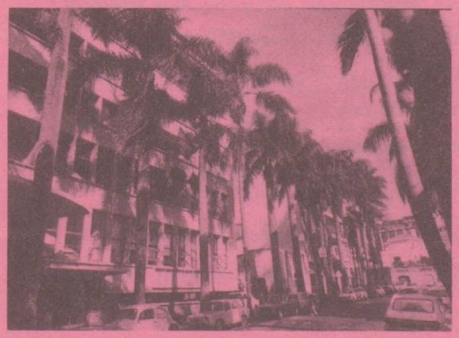

Ambassade ANTANANARIVO
Rue Solombavambahoaka Frantsay 77
Cercle Suisse B.P. 926 **Antananarivo**

SENEGAL

Ambassade de Suisse
Rue René N'Diaye
(Angle rue El Hadj Seydou Nourou Tall)
B.P. 1772, Dakar (Sénégal)
Tél. : 22.58.48.

Dakar
Ambassade, 1, rue Victor-Hugo
(de 9 h à 12 h du lundi au vendredi),
Boîte postale 1772, Dakar (Sénégal).
Tél. : 263-48-(49).

(de 8 h à 12 h du lundi au vendredi)
Boîte postale 1914, Abidjan

L'Ambassade de Suisse à Dakar est compétente pour le Sénégal, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, les Iles du Cap-Vert et la Guinée -Bissaus.

Mauritanie : agence consulaire de Suisse : M. Henri Muller, Consul. B.P. 132, Nouakchott.

Mali : agence consulaire de Suisse M. Roger-Gaston Progin, Consul, B.P. 132, Bamako.

ILE MAURICE

Port-Louis
Consulat, 2 Pope Hennessy Street (de 8 h à 16 h 30 du lundi au vendredi), boîte postale 437, Port-Louis (Ile-Maurice).

Nairobi
Ambassade de Suisse
International House, 7e étage Mama Ngina Street P.O. BOX 20008 Nairobi.
Tél. 28735.

Kigali Ambassade de Suisse
21, avenue de le Révolution
Bâtiment de l'AMIRWANDA, 1er étage
Kigali - B.P. 597 - Tél. : 55.34.

REPUBLIQUE DU ZAIRE

Kinshasa
ambassade de Suisse
Résidence « Les Flamboyants »
Angle des avenues de la Nation et Lumpungu
B.P. 8724 - Tél. 222 85 et 25 099
Réception de 9 h 30 à 12 heures samedi excepté ou sur rendez-vous.

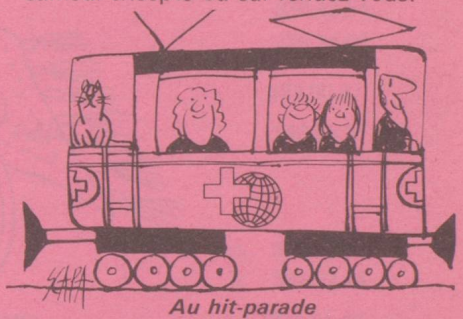

Au hit-parade
pour les Suisses résidant à l'étranger
A B C
du Fonds de Solidarité
des Suisses de l'étranger
UN TRAIN DANS LE VENT

Brochure explicative illustrée disponible auprès de toutes les représentations diplomatiques et consulaires suisses ou au Fonds de Solidarité des Suisses de l'étranger 6 Gutenbergstrasse, CH-3011 BERNE.

TOUS A L'OUVRAGE !

Le Fonds de Solidarité se met en quatre pour votre sécurité

Mettez-vous sur les rangs pour faire doubler son potentiel !

Sécurité double :
1° garantie contre la perte de vos moyens d'existence à la suite d'événements politiques ;
2° dépôts en Suisse portant intérêt ;
Voir l'appel de notre président en juin dernier : il faut doubler le nombre d'adhérents du Fonds !
Renseignements : Fonds de Solidarité des Suisses de l'étranger
6 Gutenbergstrasse CH-3011 BERNE

Suisses résidant à l'étranger, nous vous offrons la possibilité de vous déplacer plus rapidement et à meilleur compte en Suisse.

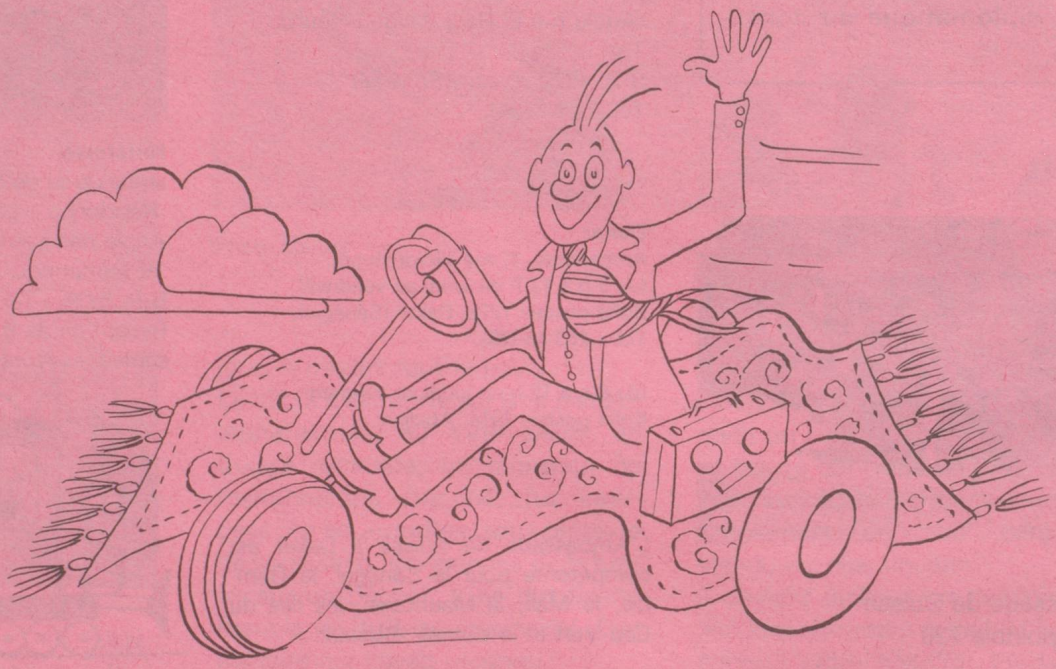

Il vous arrive certainement de revenir en Suisse pour vos affaires professionnelles ou privées, ou que vous ayez tout simplement envie de revoir à nouveau votre patrie. Quelle qu'en soit la raison, AVIS vous offre le moyen de vous déplacer en Suisse plus confortablement et meilleur marché.
Nos nouvelles offres en sont la preuve:

OPEL GM **Avis préfère Opel.**

Réservez votre véhicule par écrit auprès de AVIS SA, Location de voitures, Flughofstrasse 61, CH–8152 Glattbrugg. Télex 57238, tél. 01 810 20 20, ou tout simplement à la station AVIS la plus proche.

AVIS

LOCATION DE VOITURES

Tarif spécial pour les Suisses résidents à l'étranger

Cat.	Voiture		1 mois incl. 3000 km Fr.	km suppl. Fr.
A	FORD FIESTA 1100 L RENAULT R 5 TL		1260.–	–.16
B	VW GOLF 1300 GLS FORD ESCORT 1300 L OPEL KADETT 1300 S	Radio Radio Radio	1340–	–.16
C	FORD TAUNUS 2000 L OPEL ASCONA 2000 S	Radio Radio	1445.–	–.20
D	FIAT RITMO CL 75 (A)	Radio	1575.–	–.20
E	OPEL REKORD 2000 S	Radio	1735.–	–.20
F	FORD GRANADA 2300 L (A)	Radio	1890.–	–.20
G	BMW 320	Radio	2050.–	–.27
H	MERCEDES 250 (A) OPEL Senator 2,8 S (A)	Radio/Cass. Radio/Cass.	2520.–	–.42
L	MERCEDES 280 SE (A) Airconditioned	Radio Cassette	3150.–	–.42